

Ce qu'en disent des membres du comité:

Changer les habitudes, c'est compliqué, mais quand tout le monde s'y met, ça aide, ça lance une dynamique positive. Cette nouvelle politique va lancer une telle dynamique.

Marie-Claire

Les changements provoquent souvent une levée de boucliers. Il y a un cap à passer. Si la nouvelle politique de stationnement peut être mise en place, je pense qu'on se réjouira tous de ses effets positifs. Après coup !

Marc

Comme un certain nombre d'habitant-e-s, je me déplace à pied, à vélo ou en transports publics pour mes activités en ville. Cela me fait du bien physiquement et me permet de croiser des gens.

Stefano

Ce qui me semble important, c'est de regarder au-delà de nos intérêts personnels immédiats.

Christian

Stationnement à La Chaux-de-Fonds : ce qui est proposé à partir de novembre 2025

Pourquoi faut-il modifier la politique de stationnement actuelle ?

Pour quatre raisons principales.

- 1.** Celle-ci n'est pas claire pour les personnes externes. Elles ne comprennent pas que le stationnement n'est pas autorisé de manière illimitée en zone blanche.
- 2.** Des habitant-e-s s'énervent de voir des places de stationnement libres dans des P+R sans pouvoir les utiliser.
- 3.** Le trafic interne reste trop important à La Chaux-de-Fonds.
- 4.** Les bus sont sous-utilisés.

Qu'est-ce que ces huit zones ?

Avec la nouvelle politique de stationnement, toute la zone urbaine sera mise en zone bleue et découpée en 8 zones, Z1-Z8. Des parcomètres seront installés au centre-ville.

Pourquoi est-il question de deux macarons ?

Le macaron à 40.-, permettra aux habitant·e·s de stationner de manière illimitée dans leur zone d'habitation. Par exemple, si vous habitez la rue de la République, votre zone d'habitation sera la Z4. Avec ce macaron à 40.-, vous pourrez stationner là sans limite de temps. Le prix de ce macaron restera extrêmement bas à La Chaux-de-Fonds. *Ce même macaron coûte 240.- à Neuchâtel, 398.- à Yverdon, 500.- à Lausanne et 960.- à Nyon.*

Le macaron à 750.- permettra aux personnes qui le souhaitent de stationner de manière illimitée dans une 2^e zone à choix.

Est-ce que je devrai acheter les deux macarons ?

Pas du tout. Comme c'est le cas actuellement, il n'y aura aucune obligation d'achat. Le second macaron est d'ailleurs une option qui n'existe dans aucune autre ville. Le prix de 750.- a été fixé pour que ce macaron coûte plus cher que l'abonnement Onde Verte adulte 2 zones, qui est à 684.-/an. Donc si vous avez un garage et que vous allez au travail à pied, à vélo ou en transports publics, vous n'aurez besoin d'aucun macaron.

Sans le macaron à 750.-, est-ce que je pourrai encore me parquer en dehors de ma zone d'habitation ?

Bien sûr. Dans les huit zones urbaines, vous aurez droit à 1h/1h30 de stationnement grâce à votre disque bleu. Vous pourrez donc toujours utiliser votre voiture pour aller à un rendez-vous, conduire vos enfants à une leçon ou faire vos courses. Au centre-ville vous devrez payer pour stationner (1h30 maximum). La première demi-heure sera gratuite, les deux suivantes coûteront 0,50 cts chacune.

Comment cela se passe si j'habite en dehors de la zone urbaine ?

Le territoire appartenant à la ville mais situé hors des huit zones (habitat dispersé) n'est pas concerné par les nouvelles mesures. Vous pourrez tout de même acquérir un macaron à 40.- pour une zone de votre choix, et un second à 750.- si vous le souhaitez.

Et si je dois aller en voiture garder mes petits enfants qui habitent dans une autre zone que la mienne ?

Vous pourrez parquer dans un parking du quartier (maximum 8.- par jour), ou acheter une carte de stationnement, pour une demi-journée 6.- ou une journée 12.-.

Et pour les marchands ambulants ?

Pour les marchands ambulants, qui stationnent près du marché, il n'est pas prévu de modifier l'offre actuelle qui est à 100.-/an

Qu'en sera-t-il pour les artisans, les médecins et le personnel paramédical qui se rendent à domicile ?

Ces personnes pourront acquérir un macaron pour pouvoir parquer de manière illimitée dans les huit zones au même prix qu'actuellement, soit 240.-/an.

Qui soutient cette nouvelle politique de stationnement ?

Le PS, le POP, les Vert·e·s, l'ATE et Pro Velo. Quant au TCS, jugeant cette nouvelle politique équilibrée, il ne la combat pas.